

Redonnons le meilleur à la terre

6016
27/04/2010

DEFINITION

Equipement de réseaux d'eaux usées domestiques prétraitées permettant l'alimentation séquentielle d'une unité d'épuration.

Système de chasse dédié plus spécifiquement à l'Assainissement Non Collectif.

LOCALISATION

En aval d'une unité de prétraitement des eaux usées de type fosse toutes eaux.

AVANTAGES

- Fonctionne sans énergie extérieure.
- Permet une alimentation homogène par bûchées du réseau d'épandage ou de l'unité de filtration.
- Evite le colmatage du réseau de distribution.
- Répartit uniformément l'effluent sur le massif filtrant afin d'optimiser son fonctionnement.
- Optimise le rendement épuratoire de la filière de traitement.

FABRICATION

- Cuve en polyéthylène avec couvercle à visser.
- Auget flottant en polyéthylène. Equipements annexes en inox, réf. 304L.
- Flexible de liaison entre auget flottant et évacuation.



ENTRETIEN

- Nettoyer annuellement le flotteur et le fond de la cuve.
- Vérifier l'état du flexible qui est une pièce d'usure.

FONCTIONNEMENT

- Au repos, le flotteur est en position horizontale dans le bas de la cuve.
- Lors de l'arrivée des eaux usées, le flotteur monte jusqu'au niveau maximum. Le flotteur se remplit d'eau et ainsi coule jusqu'au niveau bas de la cuve. Cette action provoque la chasse des effluents.

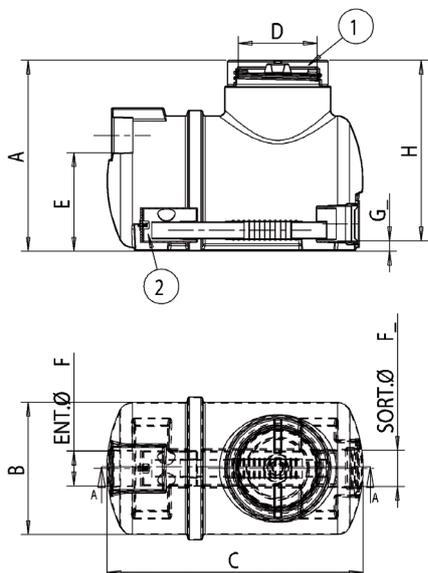
INSTALLATION

L'appareil doit être enterré le plus près possible de l'unité de pré-traitement.
Le fond de la fouille devra être parfaitement plat et recouvert d'au minimum 10 cm de sable.
Le remblai se fera avec du sable lavé et en aucun cas, avec de la pierre, du gravier ou de la terre.
Avant de remblayer remplir la cuve d'eau claire jusqu'au niveau maximum avant coulée du flotteur.
En cas de passage de véhicules dans un rayon de 3 mètres, l'appareil devra recevoir en périphérie une dalle de béton prenant appui sur le terrain non remué. Cette dalle sera calculée pour résister aux contraintes imposées sans prendre appui sur l'appareil.
Le couvercle doit toujours rester accessible pour permettre l'entretien. En cas de présence de nappe phréatique ou de terrain inondable, consulter notre Bureau d'Etudes.

1. couvercle à visser
2. flotteur calibré

Option :

- Rehausses : RH2/03/15 hauteur utile 150 mm utile
- RH2/02/30 hauteur utile 300 mm utile



| Référence | Volume | A | B | C | D | E | F | G | H |
|--------------|--------|-----|-------|------|-------|-----|-------|----|-----|
| AF2/6016/055 | 55L | 555 | Ø 415 | 740 | Ø 210 | 285 | Ø 100 | 30 | 525 |
| AF2/6016/110 | 110L | 555 | Ø 415 | 1390 | Ø 210 | 285 | Ø 100 | 30 | 525 |

Options :

- RH2/03/15 Rehausse polyéthylène - hauteur 150 mm
- RH2/02/30 Rehausse polyéthylène - hauteur 300 mm

Nota : pas de possibilité de compter de bûchée